

LE DEVOIR

VOL. CI N° 70

LE JEUDI 1^{ER} AVRIL 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Ottawa veut assouplir les évaluations environnementales

Le gouvernement entend faciliter l'approbation de projets comme les grandes mines, les barrages ou les sables bitumineux, selon les écologistes

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le gouvernement conservateur a introduit lundi un projet de loi assouplissant en douceur le processus d'évaluation environnementale en vigueur au Canada. Des changements qui permettraient de soustraire à une évaluation complète les projets des sables bitumineux ou des grandes mines, dénoncent les groupes écologistes.

Les changements apportés se cachent au fond du volumineux projet C-9 (exécution de certaines dispositions du budget). Ottawa désire modifier la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) pour «simplifier la façon d'effectuer les études approfondies» et accorder au ministre le pouvoir de «définir la portée de tout projet à l'égard duquel l'évaluation environnementale doit être effectuée». Jim Prentice pourrait donc décider de n'étudier qu'une composante d'un vaste projet, par exemple.



Jim Prentice

En janvier, la Cour suprême a statué que le gouvernement avait violé la LCEE en ne faisant pas d'évaluation environnementale complète pour le projet de la mine Red Chris, en Colombie-Britannique. Plusieurs ont noté hier que le projet de loi semble être destiné à éviter pareilles remontrances à l'avenir.

Le projet C-9 prévoit aussi une modification permettant de soustraire à l'évaluation environnementale fédérale les projets d'infrastructures

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Doter la peau d'une armure anti-coupure

La crème Nanotech permettrait d'éviter bien des blessures et des infections

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Il sera désormais possible de travailler sans gants de sécurité dans une pléiade de métiers où les travailleurs se coupent les doigts, s'éraflent les mains, etc. grâce à une des dernières percées des nanotechnologies.

C'est grâce à une crème à base de nanoparticules dotées d'un pouvoir pénétrant exceptionnel que cette transformation étonnante des cellules de la peau deviendra possible. Le produit sera d'ailleurs offert en vente libre dans quelques mois parce que les gouvernements n'ont que très peu d'exigences d'innocuité pour

VOIR PAGE A 8: COUPURE

INDEX

1-4	7-1783131023831	Annonces..... B 6	Idées A 7
		Avis publics.. B 4	Monde B 5
		Culture B 8	Mots croisés.. B 8
		Décès B 6	Sports B 6
		Économie B 1	Sudoku B 4
		Éditorial A 6	Télévision B 7



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tollé contre une franchise en santé

■ La franchise, « c'est plus tu es malade, plus tu paies », dit le PQ
 ■ «C'est une décision qui est prise », confirme le premier ministre

ROBERT DUTRISAC
 LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les partis d'opposition à Québec se préparent à une bataille en règle pour contrer l'imposition d'une franchise pour les visites médicales, qu'ils assimilent à un ticket modérateur.

Le Parti québécois, l'Action démocratique du Québec et Québec solidaire ont dénoncé tout aussi vertement la contribution santé de 200 \$ par adulte contenue dans le dernier budget Bachand, une mesure inéquitable qui est un poids pour les gagne-pe-

tit, mais qui est sans douleur pour les riches.

Dans le milieu de la santé, on saluait la création d'un fonds consacré à la santé dans lequel seront versées les nouvelles contributions santé. Mais on s'opposait à l'introduction d'une franchise pour chacune des visites médicales.

La position du PQ est claire, a soutenu Bernard Drainville, le député de Marie-Victorin et

porte-parole de l'opposition officielle pour la santé, lors d'un point de presse où il était accompagné du député de Roussseau et critique en matière de finances publiques, Nicolas Marceau. «On est contre toute taxe sur la santé et on est contre tout ticket modérateur, a dit

M. Drainville. La taxe santé doit entrer en vigueur

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

■ La chronique de Michel David, à lire en page A 3 ■ L'éditorial de Josée Boileau, à lire en page A 6

Adrien Arcand, un fasciste bien de chez nous



Adrien Arcand dans son uniforme de chef du Parti national social chrétien, à l'époque où il était aussi rédacteur en chef du quotidien montréalais *L'illustration nouvelle*.

Jean-François Nadeau met en lumière la vie obscure du führer canadien

JEAN-FRÉDÉRIC
 LÉGARÉ-TREMBLAY

L'histoire nationale s'est bien arrangée pour refouler dans les recoins les plus reculés de sa mémoire les courants fascistes qui l'ont parcourue. Le fascisme n'a pas bonne presse. Si bien que peu se souviennent aujourd'hui d'un certain Adrien Arcand, pourtant figure de proue d'un fascisme bien canadien à l'époque où l'idéologie battait son plein dans certaines chancelleries d'Europe. Dans *Adrien Arcand, führer canadien*, l'historien Jean-François Nadeau s'affaire à déterrer les ossements intellectuels et politiques d'un personnage et d'un mouvement jadis marginaux, mais bien présents.

En explorant la vie oubliée d'Adrien Arcand, Jean-François Nadeau offre le premier véritable ouvrage d'historien sur la figure qui reste la plus connue du fascisme canadien. On plonge ainsi dans les années 30 au Québec, des années de crise au cours desquelles se forment et se radicalisent les idées d'Arcand, mais aussi celles d'un pan de la société québécoise et du reste de l'Occident. En cela, explique

VOIR PAGE A 8: ARCAND

Embarquement immédiat

Découvrez une nouvelle destination musicale : la toute dernière webradio d'Espace musique

• plus de 10 000 pièces • 3 ambiances • blogue d'experts • écoute par pays et par genres



Radio-Canada.ca/musique

ACTUALITÉS

Détenus afghans

Un dossier dynamite dit un haut fonctionnaire

Selon Cory Anderson, MacKay était au courant que le transfert deviendrait périlleux

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Transférer des détenus afghans aux mains des autorités locales? Un dossier dynamite, a laissé entendre hier un haut fonctionnaire devant le comité sur l'Afghanistan. Selon Cory Anderson, le ministre Peter MacKay avait ainsi été averti que la question était susceptible de se transformer en «mission killer».

Ayant occupé divers postes à Kandahar entre 2006 et 2009, M. Anderson a confirmé hier plusieurs des affirmations soulevées par le diplomate Richard Colvin en novembre. Il a brossé devant le comité un portrait noir de la NDS (Direction nationale de la sécurité afghane), et confirmé que le Canada n'avait aucun moyen de suivre les dé-

tenus qu'il transférerait avant l'adoption d'un deuxième protocole de transfert, en mai 2007.

M. Anderson a notamment accusé les Forces canadiennes d'avoir refusé d'utiliser leurs

«Nous n'avions pas d'instruments qui nous permettaient de prendre connaissance [des cas], nous ne faisons aucun suivi»

liens de proximité avec la NDS pour s'assurer que les détenus transférés étaient bien traités. Aucun effort n'a été fait, a-t-il dit.

Il a affirmé avoir présenté la question du transfert des détenus comme étant «très périlleuse» lors de séances d'informations avec le ministre Peter

MacKay. Mais il n'a pas évoqué de cas précis de torture... parce qu'il était pratiquement impossible d'en recenser, a-t-il dit.

Raison? Le protocole de transfert alors en vigueur (celui signé en décembre 2005) était inadéquat. «Nous n'avions pas d'instruments qui nous permettaient de prendre connaissance [des cas], nous ne faisons aucun suivi.» Avant le protocole de 2007, il était «difficile de retrouver les détenus» transférés, a-t-il dit.

Le gouvernement était au courant de cette situation, a ajouté Cory Anderson. Tout comme il était au courant de la piètre réputation de la NDS. «Nous n'avons

jamais pu répondre aux lacunes de cette institution», a d'ailleurs dit le diplomate, selon qui les différents intervenants impliqués dans le transfert des détenus partageaient tous une «préoccupation» quant à la NDS.

Interrogé à savoir si le Canada ne devrait pas cesser tout de suite de transférer des détenus à la NDS, M. Anderson a indiqué que le protocole de transfert adopté en 2007 permet aujourd'hui une surveillance. Mais il ne croit pas que l'organisme afghan soit plus fiable pour autant. «Il y a des problèmes structurels» au sein de cette agence, a-t-il dit.

Outrage

Par ailleurs, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a affirmé hier que les députés de la Chambre des communes ne jouissent pas de l'autorité requi-

se pour exiger un accès complet à des versions non censurées de documents concernant la torture de détenus afghans.

C'est la réponse qu'il a fournie au président de la Chambre, Peter Milliken, qui doit maintenant juger si le gouvernement a porté atteinte aux privilèges parlementaires en refusant de remettre ces documents. Le ministre Nicholson a soutenu que le gouvernement avait l'obligation de garder secrètes des informations qui pourraient mettre en péril la sécurité nationale, voire mettre en danger la vie de soldats canadiens en Afghanistan. Il a ajouté que la Chambre des communes ne pouvait se soustraire aux lois protégeant la sécurité nationale.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR
Le premier ministre Jean Charest

BUDGET

Charest soutient enrichir les Québécois

Québec — Malgré l'avalanche de taxes, de tarifs et d'autres frais qui a déferlé dans le dernier budget, le premier ministre Jean Charest s'est défendu hier d'avoir appauvri les contribuables québécois.

M. Charest a soutenu qu'après la mise en place des mesures annoncées mardi, le revenu disponible des Québécois demeurerait néanmoins supérieur à ce qu'il était en 2003.

«Les Québécois auront plus d'argent dans les poches à la suite des mesures mises en place par le gouvernement depuis les sept dernières années», a-t-il déclaré lors de la période des questions.

M. Charest a affirmé qu'un couple ayant deux enfants et disposant d'un salaire de 75 000 \$ avait ainsi fait un gain de 1259 \$, notamment grâce aux baisses d'impôt consenties par les libéraux en 2007.

Selon le premier ministre, le gouvernement a présenté cette semaine un budget «fondateur» et «courageux», qui «amène tous les Québécois à regarder vers l'avenir».

«S'il y a une chose que je peux vous dire aujourd'hui avec fierté, de la part de tous les députés du gouvernement, c'est qu'on va pouvoir regarder nos enfants dans les yeux et leur dire qu'on a pris les bonnes décisions», a-t-il dit.

Mais l'opposition péquiste a rapidement riposté en soutenant que le calcul de M. Charest ne prenait pas en considération les hausses des tarifs d'électricité, de services de garde et d'assurance médicaux entrées en vigueur depuis sa première élection, il y a sept ans.

L'opposition réagit

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a déclaré que la population payait pour l'incompétence du gouvernement.

Selon Mme Marois, après avoir contribué à l'augmentation de l'endettement du Québec, M. Charest veut maintenant refléter la facture à la famille québécoise.

Le chef adéquiste, Gérard Deltell, est lui aussi monté au créneau hier, accusant le gouvernement d'être allé chercher 13 milliards, au total, dans les poches des contribuables, grâce à une hausse de la taxe de vente, de la taxe sur le carburant et à une nouvelle contribution pour les soins de santé.

«Jamais les Québécois n'ont été imposés de façon aussi spectaculaire par un gouvernement, a-t-il dit. C'est à la triple couronne que l'on a assisté hier: augmentation des tarifs, augmentation de la taxe et augmentation des impôts.»

M. Charest a répliqué en accusant l'Action démocratique du Québec d'afficher des positions contradictoires, après avoir fait la promotion d'une plus grande place du privé en santé.

«Le scandale est chez celui qui se lève à l'Assemblée nationale aujourd'hui et qui, pour essayer de faire des points sur le plan politique, se ravale tout rond pour dire tout le contraire de ce qu'il a défendu pendant des années», a-t-il dit.

La Presse canadienne

Centres médicaux spécialisés (CMS)

L'association avec Québec est scellée

Près de 50 permis ont été accordés

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Québec aura désormais toute la latitude nécessaire pour évaluer la qualité des soins donnés dans les cliniques privées. Ces dernières avaient jusqu'à hier pour obtenir un permis de centre médical spécialisé (CMS) qui leur permettrait de travailler en partenariat avec le réseau public. Au final, un peu moins d'une cinquantaine de cliniques sur la soixantaine de cliniques existantes ont choisi de faire le saut, dont une large part à Montréal ou dans ses environs.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), on recensait hier 44 permis en bonne et due forme. A ceux-là s'ajoutent bientôt deux autres permis, pour qui il restait encore quelques ficelles à attacher pour répondre aux exigences de la loi 34. «Une clinique est encore en construction, l'autre doit revoir sa structure administrative pour la rendre conforme aux normes en vigueur», a expliqué au Devoir Nathalie Lévesque, porte-parole au ministère.

Ce nouveau cadre légal obligera les CMS à suivre des protocoles serrés dont ils devront se porter garants, un changement qualifié de «majeur» hier par le secrétaire du Collège des médecins du Québec, le Dr Yves Robert. «Cela nous assure de la qualité des soins qui y seront donnés. Le directeur médical aura des comptes à rendre en ce sens. Pour nous, au Collège, c'est non seulement rassurant, mais beaucoup plus simple et transparent.»

Une cinquantaine de chirurgies, allant de la mastectomie à la rhinoplastie, pourront être pratiquées dans ces structures privées. Toutes seront légalement encadrées par un agrément qui sera modulé en fonction de la lourdeur des chirurgies qui y seront proposées. Le Devoir a en effet appris que Québec a abandonné l'idée d'imposer une seule et même norme à tous les CMS.

Au Collège, cet ajustement négocié de concert avec le sous-ministre Jacques Cotton et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) est plus que le bienvenu. Le Collège et la FMSQ avaient remis en doute la pertinence d'exiger les mêmes installations peu importe la lourdeur des actes chirurgicaux pratiqués.

Le ministère a depuis changé son fusil d'épaulé. Il reviendra à l'organisme d'agrément de moduler le permis d'un CMS en fonction des chirurgies qui y seront offertes. «L'émergence de ces structures plus légères est toute récente. Il fallait trouver un moyen de s'y adapter et c'est ce que la formule retenue a permis de faire», a commenté le Dr Robert.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Gilles Duceppe en sera à sa troisième visite pancanadienne. Celle-ci concorde avec le 20^e anniversaire du Bloc québécois.

Duceppe en pèlerinage au Canada-anglais

Le chef du Bloc veut démystifier l'idée du Québec souverain au ROC

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'année 2010 marque de multiples anniversaires pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Pour l'occasion, il prendra à compter de mardi le bâton du pèlerin pour aller expliquer dans le reste du Canada pourquoi, à son avis, «le Canada n'est plus réformable».

Cette année, Gilles Duceppe célèbre le 20^e anniversaire de son élection à la Chambre des communes, mais c'est aussi le 15^e anniversaire du référendum sur la souveraineté du Québec et le 20^e anniversaire de l'échec de l'accord du Lac-Meech. Il trouve que le moment est propice pour aller une fois de plus à la rencontre des Canadiens hors Québec et leur expliquer en quoi consiste son rêve.

«Il faut maintenir un lien avec le reste du Canada et le Bloc québécois a un rôle à jouer, explique M. Duceppe en entrevue avec Le Devoir. C'est pour faire le constat qu'il n'y a aucune offre qui est possible de la part du Canada, aucun changement. Le Canada n'est pas réformable. Les fédéralistes le disent eux-mêmes: "le fruit n'est pas mûr", "le terrain n'est pas fertile". On n'en parle plus, c'est fini. La seule solution pour la nation québécoise, c'est la souveraineté. Ce n'est pas

contre le Canada, c'est même une bonne solution pour le Canada au lieu d'avoir ces débats à n'en plus finir.»

Jamais deux sans trois

M. Duceppe en sera à sa troisième tournée pancanadienne en tant que chef. Cette fois, il se rendra à Fredericton mardi prochain pour rencontrer des professeurs universitaires et des groupes d'Acadiens. Il ira le lendemain à St. John (Terre-Neu-

«L'accueil est habituellement bon, respectueux, même s'ils ne sont pas d'accord avec l'idée. Ça leur permet de découvrir que les souverainistes sont des gens raisonnables», dit Duceppe

ve) et le surlendemain à Toronto. Là, il rencontrera le C. D. Howe Institute et fera une présentation au Glendon College.

La semaine suivante, il se posera à Edmonton puis ira à l'Université de Calgary, l'alma mater du premier ministre Stephen Harper, où il rencontrera l'ancien conseiller et ami de ce dernier, Tom Flanagan. Il terminera son périple à Vancouver, à l'Université de Colombie-Britannique, devant un groupe d'étudiants.

«L'accueil est habituellement

bon, respectueux, même s'ils ne sont pas d'accord avec l'idée, explique M. Duceppe. Ça leur permet de découvrir que les souverainistes sont des gens raisonnables.» Persuadé que la séparation du Québec surviendra un jour, M. Duceppe croit que ce maillage est bénéfique «pour que ça se fasse de la manière la plus civile possible et, quand ce sera fait, que chacun y trouve son intérêt».

Se sent-il à l'aise de s'adresser à des foules qu'il sait d'avance, sinon hostiles, du moins opposées à ses idées? «Moi, je ne fais pas ces confrontations. Sinon, je ne serais pas ici. Quand on se lève à la Chambre des communes [en tant que bloquiste], il n'y a pas grand monde qui est d'accord avec nous.»

M. Duceppe se sent d'autant plus motivé à entreprendre son voyage que Tom Flanagan a récemment déclaré que le Canada était condamné à élire des gouvernements minoritaires aussi longtemps que le Québec enverrait un important contingent de députés bloquistes à Ottawa. Seule une diminution du poids politique de la province permettrait de renouer avec les majorités.

Le Devoir

Harper refuse de financer l'avortement outre-mer

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Qu'importe ce qu'en dit la secrétaire d'État américaine: le Canada ne financera pas les avortements outre-mer dans le cadre de son initiative de santé maternelle. Chaque pays du G8 aura toutefois le loisir d'en faire à sa tête.

Au lendemain des déclarations de Hillary Clinton sur la santé des femmes dans les pays en voie de développement, laquelle passe, selon elle, par la régulation des naissances, la contraception et l'avortement, le premier ministre Stephen Harper a indiqué que le

Canada n'irait pas jusque-là.

«Les pays du G8 auront différentes priorités quant aux mesures spécifiques qu'ils financent. Sur la question de l'avortement en particulier, plusieurs pays du G8 ont des points de vue différents, a déclaré M. Harper à la Chambre des communes hier. Quant à l'avortement, le député [Bob Rae] a posé la question à la Chambre des communes et il a obtenu la réponse qu'il ne voulait pas.»

Les libéraux ont tenté en vain de faire adopter une motion la semaine dernière exhortant le pays à inclure la contraception dans l'initiative de santé maternelle

d'Ottawa. Le texte de la motion ne mentionnait pas l'avortement, mais M. Rae avait reconnu que c'était sous-entendu.

Le ministre d'État aux Affaires étrangères, Peter Kent, a ajouté que «les Canadiens élaborent la politique du Canada» et pas celle des États-Unis. Il n'est pas question de «ouvrir le débat sur l'avortement».

La Grande-Bretagne dit oui

Notons qu'au moins un autre pays du G8 estime que l'avortement doit faire partie des services offerts aux femmes dans les

pays en voie de développement. En entrevue avec le *Globe and Mail*, le secrétaire d'État de la Grande-Bretagne, David Miliband, a indiqué que «notre position est très similaire à ce qu'a déclaré Mme Clinton».

L'hebdomadaire *Embassy*, d'Ottawa, a passé en revue la politique de chacun des pays du G8 sur cet enjeu. Il appert que seule l'Allemagne stipule clairement que, «aux fins de développement international allemand, l'avortement n'est pas considéré comme une méthode de planification familiale».

Le Devoir

ACTUALITÉS

Ça passe
ou ça casse

MICHEL DAVID

La responsabilité de vendre un budget relève normalement du ministre des Finances. Pourtant, dès huit heures hier matin, le premier ministre Charest s'est présenté lui-même devant les membres de la Chambre de commerce de Québec pour expliquer comment il allait «changer la trajectoire du Québec».

L'avenir dira dans quelle mesure il en sera réellement transformé. En attendant, ce qui semblait surtout préoccuper les partis représentés à l'Assemblée nationale était plutôt l'effet que ce budget «fondateur» aura sur la dynamique politique québécoise.

On surestime souvent l'effet qu'un budget peut avoir sur l'opinion publique. La plupart du temps, il s'estompe après quelques semaines, sinon quelques jours. Il y a cependant des exceptions et celui de mardi en sera certainement une.

Même si la plupart des mesures annoncées n'entrent en vigueur que progressivement, il ne faudra que quelques jours à la population pour se faire une opinion. Après cela, il deviendra très difficilement de modifier les perceptions. Ça passe ou ça casse.

Si les Québécois acceptent l'idée qu'il faut «casser le moule», sans quoi le Québec va tout droit à la catastrophe, comme les «lucides» le martèlent depuis des années, le budget pourrait relancer le PLQ, dont le lien de confiance avec la population a été durement ébranlé par les égarements éthiques du gouvernement et le parfum de corruption qui flotte dans l'air.

Il est cependant loin d'être évident que le fruit soit mûr. Si les contribuables ont plutôt l'impression qu'ils doivent faire les frais de sept ans de mauvaise gestion libérale, comme le prétend le PQ, la descente aux enfers va s'accélérer sans grand espoir de redressement.



Au lendemain d'un discours sur le budget, les partis se livrent toujours à un exercice de spin pour imposer leur lecture à la population, mais celui auquel on a eu droit hier était particulièrement intense.

Le porte-parole péquiste en matière de finances, Nicolas Marceau, est sans doute un économiste compétent. Son apprentissage politique est cependant loin d'être complété. Ses calculs sur le partage des efforts imposés au gouvernement et aux contribuables sont peut-être exacts, mais ils ne passent pas la rampe.

M. Marceau a appris hier qu'il ne faut jamais envoyer une balle à circuit à un aussi redoutable frappeur que Jean Charest, que l'enjeu du débat semble avoir sorti de sa torpeur des derniers mois. Il est bien possible que les conclusions d'une étude américaine sur les coûts de la collusion dans l'industrie de la construction soient applicables au Québec, mais on n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace.

Son collègue de Marie-Victorin, Bernard Drainville, est en voie de se tailler une solide réputation de cow-boy, et n'hésite pas à tourner les coins ronds. À ce stade-ci, il est trop tôt pour affirmer de façon aussi péremptoire que la future franchise santé pénalisera systématiquement les femmes enceintes et les malades chroniques.

Le PQ a cependant bien pointé les mesures touchant la santé comme le point le plus faible du budget. Les hausses de taxes ou de tarifs sont certainement désagréables, mais elles ne remettent pas directement en question le modèle hérité de la Révolution tranquille.

Si même Claude Castonguay en est arrivé à la conclusion qu'une contribution santé uniforme pour tous les contribuables, sans égard à leur revenu, doit être écartée parce que trop régressive, la cause devrait être entendue.

Alors qu'Amir Khadir, qu'on ne peut certainement pas soupçonner d'être indifférent aux inégalités, n'exclut pas la possibilité d'une contribution progressive, le refus péquiste d'envisager toute autre source de financement que l'impôt sur le revenu donne cependant l'impression que le PQ est davantage à la recherche de problèmes aux solutions que l'inverse.



Le jugement qui est porté sur un budget ne dépend pas uniquement des mesures, bonnes ou mauvaises, qu'il peut contenir, mais également de la confiance qu'on accorde à ses auteurs.

Il est vrai que le gouvernement Charest a toujours dépassé ses prévisions de dépenses au cours des dernières années, mais sa performance à ce chapitre se compare avantageusement à celle des autres provinces canadiennes.

C'est plutôt l'ensemble de son œuvre depuis les dernières élections qui fait problème. Même si le budget constituait le sujet du jour à l'Assemblée nationale, le PQ a bien pris soin de faire en sorte qu'on n'oublie pas le reste.

À la fin de la période de questions, Nicolas Girard est revenu à la charge avec ses allégations de favoritisme dans l'octroi de nouvelles places en garderie. Comme d'habitude, le ministre de la Famille, Tony Tomassi, n'a pas été en mesure d'y répondre de façon satisfaisante.

On peut être certain que M. Girard ne le lâchera pas. Comment peut-on accorder la moindre crédibilité au budget d'un gouvernement qui permet à ses amis de s'engraisser aux dépens des enfants, n'est-ce pas?

m david@ledevoir.com



Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, et la présidente de la CSN, Claudette Charbonneau.

Des heures décisives
pour le secteur publicMalgré la douche froide du budget,
le Front commun va de l'avant

MARTIN OUELLET

Québec — Les prochaines heures seront déterminantes pour l'issue des négociations dans le secteur public, a soutenu hier le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent.

Malgré un budget fort mal accueilli par le Front commun des 475 000 employés des secteurs public et parapublic, le courant passe encore entre les négociateurs patronaux et syndicaux.

«Est-ce que le budget empêche la négociation? Non. Est-ce qu'on va pouvoir aboutir si ça bouge de chaque côté? Oui. Est-ce qu'il y a des possibilités de règlement? Oui. Mais il faut que ça se matérialise aux tables dans les prochaines heures», a résumé M. Parent, lors d'une entrevue accordée à la Presse canadienne.

Reste que le budget déposé mardi par le ministre des Finances, Raymond Bachand, ne va certes pas faciliter la suite des choses, a évalué le leader syndical.

Avec ses compressions annoncées dans le personnel des réseaux, ce budget est une «claque sur la gueule» pour les syndicats, selon M. Parent.

«On essaie de fermer une négociation et on nous ajoute des contraintes supplémentaires qui rendent l'aventure encore plus périlleuse», a-t-il souligné.

Même si les négociations se poursuivent aux tables sectorielles, le rythme des pourparlers est beaucoup trop lent au

goût du chef syndical. Il faudra que la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, envoie un nouveau signal pour accélérer la cadence, a-t-il dit. «Les gens deviennent impatients aux tables», a laissé savoir M. Parent.

S'il est acquis que les négociations se poursuivront au-delà de l'échéance du 31 mars —

Avec ses compressions annoncées dans le personnel des réseaux, ce budget est une «claque sur la gueule» pour les syndicats, selon Réjean Parent (CSQ)

jour de l'expiration du décret —, le Front commun pense toujours possible de boucler une convention collective négociée dans les premiers jours d'avril.

À cet égard, le Front commun sera en mesure dès ce soir de jauger les chances de succès de la négociation, a dit M. Parent.

«Demain soir [aujourd'hui] on va voir si nos tables sectorielles ont pu décoller et, si c'est le cas, il va y avoir du travail en fin de semaine. Pour la table centrale, ce sera au début de la semaine prochaine. Mais là, c'est de la futurologie», a-t-il commenté.

Issue impossible à prévoir

De fait, il est particulièrement hasardeux de prédire quelle allure prendra la négociation à la table centrale alors que les parties sont à des années-lumière d'un point de ren-

contre sur le plan salarial.

Québec propose une hausse de la rémunération — salaire et avantages sociaux — de 7 % sur cinq ans. Les syndicats, à la recherche d'un rattrapage, demandent des augmentations de salaire de 11,25 % sur trois ans. L'écart dépasse les 5 milliards, selon le Conseil du trésor.

Pour parvenir à un accord, chaque côté devra faire un pas, a convenu le président de la CSQ.

«C'est sûr que le Front commun ne réglera pas sur la base de notre demande. Alors, il y a du travail qui se fait, il y a des scénarios qui se dessinent pour voir comment répondre aux principes des uns et des autres», a-t-il dit.

Lors d'un court point de presse en avant-midi à l'Assemblée nationale, Mme Gagnon-Tremblay a refusé d'ouvrir son jeu et a plutôt défendu l'offre patronale déposée l'automne dernier.

«Quand nous avons fait nos offres aux syndicats, on évaluait à ce moment-là notre taux de croissance à 3,2 % alors que maintenant, notre taux de croissance a été revu à 2,9 % et nous maintenons quand même notre offre salariale», a déclaré la présidente du Conseil du trésor.

La Presse canadienne

Sentiments
partagés envers
un important
virageLe budget marqué
par les «lucides» met
de l'avant «l'utilisateur-payeur»

KATHLEEN LÉVESQUE

Le budget du gouvernement Charest déposé mardi constitue un virage important qui porte la marque des «lucides», une influence néo-libérale qui enthousiasme les uns et inquiète les autres.

Que l'on soit lucide ou solidaire, plus à droite ou à gauche, tous s'entendent pour dire que le budget présenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand, modifie en profondeur les façons du gouvernement dans le financement de ses activités. «C'est un virage très important au sens où l'État du Québec abandonne ses responsabilités collectives. On fait passer le principe de l'utilisateur-payeur à l'avant-plan», critique Bernard Elie, professeur de sciences économiques à l'UQAM.

Ce dernier rappelle que depuis 2007, le gouvernement a réduit l'impôt sur le revenu de quelque 5 milliards de dollars. Avec le budget 2010-11, on assiste à une hausse équivalente des taxes à la consommation et l'introduction de tarifs. Ce que l'on a donné d'une main, on le reprend de l'autre, explique le professeur Elie.

Son collègue Claude Montmarquette, de l'Université de Montréal, se réjouit de son côté que le gouvernement prenne à bras-le-corps les problèmes de finances publiques. «C'est la reconnaissance qu'il y a un problème alors qu'on négligeait de le nommer jusque-là. Enfin, on s'y attaque avec des solutions», commente M. Montmarquette.

Ce dernier a signé un rapport le printemps dernier sur la tarification des services publics qui recommandait notamment de s'attaquer à différents mythes ou vaches sacrées comme les droits de scolarité ou la hausse des tarifs d'électricité. Pour M. Montmarquette, le gouvernement fait des choix à travers ce budget qu'il qualifie de «courageux». «Pour passer un budget comme celui-là qui choisit de financer le rôle de l'État autrement, il faut qu'il y ait un consensus très fort au sein du gouvernement. [...] Je suis heureux que l'on sache où l'on s'en va», note-t-il.

Bernard Elie donne une autre interprétation de la situation qui augmentera, selon lui, les inégalités de richesse. «On remet en question les principes de solidarité qui ont guidé nos gouvernements. En plus, en coupant dans les dépenses, on coupe dans les services. C'est la mise en place d'une vision néo-libérale», croit-il.

Avec le premier budget Bachand, on assiste à une hausse marquée de la taxe sur l'essence, des tarifs d'électricité et l'imposition d'une taxe en santé en plus d'une franchise pour l'utilisation des soins. Dans le seul secteur de la santé, Bernard Elie estime que les changements annoncés ouvriront la porte à une forme de privatisation du réseau de la santé. Pour Claude Montmarquette, il s'agit surtout d'être plus efficace. «Les gens ne sont pas tous égaux en fortune, en santé et en intelligence», a-t-il souligné.

Les deux hommes sont d'accord pour dire que ce budget provoquera de nombreux débats au cours des prochains mois.

Le Devoir

Plus grande part du budget allouée aux garderies privées qu'aux CPE

«Ce n'est pas de l'argent frais», se défend l'AGPQ

LISA-MARIE GERVAIS

À l'instar des centres de la petite enfance, les garderies privées déplorent que le gouvernement n'honore pas sa promesse d'ajouter 15 000 places de garderie à 7 \$, mais se défendent bien d'hériter injustement d'une plus grande part du gâteau.

Le budget 2010-11 rendu public mardi révélait que l'augmentation des subventions annuelles des garderies privées allait surpasser celle octroyée aux centres de la petite enfance (CPE) et aux garderies en milieu familial. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) a calculé que les garderies privées ont connu, par rapport au dernier budget, une augmentation trois fois plus grande de leur subvention pour couvrir les coûts de système que les CPE, soit de 3,1 % contre 1 %. Le calcul est fait en fonction du nombre de places en garderie qu'il reste à implanter.

«C'est correct que le ministère paie le développement des garderies privées, c'est normal. Mais concernant les coûts de système, il ne devrait pas y avoir d'écart entre les CPE et les garderies privées», a dit Xavier de Gaillande, directeur adjoint de l'AQCPPE.

Or, l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) soutient que ce montant n'est qu'un report de dépenses, soit des sommes dues qui n'avaient jamais été versées. «Le gouvernement avait promis de



JOHN MACDOUGALL AGENCE FRANCE-PRESSE

l'argent pour les CPE et les garderies privées. Mais pour des raisons particulières, les projets de garderies n'étaient pas prêts ou conformes et l'argent a été retenu jusqu'à ce que les projets soient conformes. Avec du retard, l'argent est maintenant redistribué. Ce n'est pas de l'argent frais», a indiqué Virginie Martel, porte-parole de l'AGPQ.

L'AQCPPE s'attend à ce qu'un nombre de places

encore plus important soit aménagé dans les prochaines années pour rattraper le retard causé par l'absence de places créées dans le budget dévoilé mardi. Le coût du soutien financier de l'État aux CPE et autres services de garde se chiffre à près de 2 milliards pour 2010-11.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Enquête du coroner

Villanueva serait encore dans les rangs d'un gang

L'avocat Pierre-Yves Boisvert doute que l'accusé ait rompu avec les Bloods

BRIAN MYLES

Dany Villanueva serait toujours membre d'un gang de rue, selon la théorie des avocats de la police de Montréal.

Villanueva dit qu'il a rompu avec les Rouges (Bloods) à sa sortie de prison, en novembre 2006. Mais l'avocat de la Ville de Montréal, Pierre-Yves Boisvert, l'accusé indirectement de mentir, hier, en affirmant au passage que sa crédibilité était «plus que douteuse».

Dany Villanueva jure qu'il a quitté les Rouges, sans aucune difficulté, afin d'éviter que son jeune frère Fredy suive son mauvais exemple et se retrouve aussi derrière les barreaux. Peu avant sa sortie de prison, la famille Villanueva a d'ailleurs déménagé à Longueuil, puis à Repentigny (en juillet 2007), afin de soustraire les deux frères à l'influence néfaste des gangs de Montréal-Nord.

Dany et Fredy Villanueva ont pourtant remis les pieds à Montréal-Nord, avec les conséquences funestes que l'on sait. Le 9 août

2008, le policier Jean-Loup Lapointe a abattu Fredy Villanueva pendant que son frère résistait à son arrestation, dans le stationnement de l'aréna Henri-Bourassa.

L'enquête du coroner sur la mort du jeune homme a avancé à pas de tortue hier, en raison des nombreuses objections des avocats aux questions de M^e Boisvert. Celui-ci veut en savoir davantage sur les mauvaises fréquentations de Dany Villanueva et sur l'identité des personnes qui se trouvaient avec lui le 8 août 2009. Selon la théorie de la Ville, Villanueva — qui ne

pouvait fréquenter des membres de gang — a tenté de fuir le policier Lapointe parce qu'il se savait en violation d'une ordonnance de probation.

Dany Villanueva a cherché à esquiver les questions, sous prétexte que ça pourrait compromettre sa propre sécurité. «Quand tu t'es retiré, tu ne peux pas donner de noms. Pouvez-vous respecter cela?», a-t-il dit.

Le Devoir

Affaire Robinson en Cour d'appel

Des fonds pour Robinson

Une campagne de souscription s'orchestre pour financer la cause du créateur

BRIAN MYLES

Une campagne de souscription sur la Toile sera lancée mercredi prochain pour soutenir la cause du créateur montréalais Claude Robinson devant la Cour d'appel, ont appris Radio-Canada et Le Devoir.

Des hommes d'affaires et des amis de Robinson lanceront alors un site Internet et une page sur Facebook afin d'amasser des fonds pour la préparation de la cause en appel. L'objectif? 250 000 \$.

La campagne, intitulée «Opération Claude Robinson», est notamment pilotée par Pierre Paquet, président et éditeur de Communications Voir, et Sylvie Lussier, auteure et présidente de la Société des auteurs de radio, télévi-

sion et cinéma (SARTEC). Les dons seront recueillis par le Mouvement Desjardins.

Claude Robinson a remporté une éclatante victoire en Cour supérieure contre Cinar, Ronald Weinberg, feu Michel Charest, le scénariste français Christophe Izard et une kyrielle de défenseurs. Ils ont tous été reconnus coupables d'avoir plagié son œuvre originale de *Robinson Curiosity* et ont été condamnés à verser 5,2 millions au créateur.

La cause a été portée en appel, avec le résultat que Claude Robinson n'a pas encore touché un sou, après une bataille judiciaire de 14 ans qui semble loin d'être terminée.

Le Devoir

Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance et la fiscalité

Rationaliser pour mieux gouverner

Le comité veut décourager l'établissement de «royaumes» à Montréal

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le Groupe de travail sur la gouvernance et la fiscalité mis sur pied par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain il y a six mois a fait connaître, hier, un train de mesures pour améliorer l'«efficacité» et le «fonctionnement» de la Ville de Montréal. Parmi celles-ci: accroître les pouvoirs de la ville centre et faire disparaître une série d'organismes.

Les coprésidents du Groupe, Marcel Côté et Claude Séguin, ont été surpris par la «fragmentation des structures» à Montréal. Ainsi, ils suggèrent que la charte de la Ville soit amendée afin que les directeurs d'arrondissement soient désignés par le directeur général de la Ville et qu'ils relèvent administrativement de son autorité. Il en va de même pour les directeurs financiers. Par contre, ceux-ci relèveraient du directeur des finances de la Ville.

La Ville devrait aussi déterminer quels sont les services de proximité fournis par les arrondissements et arrêter une série de normes de service qui s'appliqueraient aux quatre coins de la métropole. Le vice-président principal, Développement de l'entreprise et Investissements stratégiques chez CGI, Claude Séguin, veut décourager l'établissement de «royaumes», de «baronnies» à travers la ville.

Par rapport à ses finances, la Ville de Montréal devrait, chaque année, augmenter ses



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les coprésidents du Groupe de travail sur la gouvernance et la fiscalité, Marcel Côté et Claude Séguin.

charges fiscales basées sur la valeur foncière au moins au niveau de l'inflation. «C'était évident qu'il y aurait une crise financière à Montréal avec un compte de taxes qui évoluait [de cette façon]», a souligné M. Côté.

Selon le chef de l'opposition de la Ville de Montréal, Louise Harel, le rapport dévoilé hier par le Groupe de travail sur la gouvernance et la fiscalité sonne le glas «d'une fédération d'arrondissements». «Il faut s'éloigner complètement de cette impression que la ville n'est plus une ville, mais une sorte de fédération d'arrondissements, qui sont 19 quasi-villes», a-t-elle affirmé. Mme Harel aurait sou-

haité que le groupe de travail suggère aussi un «décapage au niveau des élus».

«De grâce, on ne se lance pas dans un nouveau débat de structures. Le débat qu'on propose aux Montréalais, c'est un débat sur l'efficacité», a fait remarquer l'ancien ministre des Affaires municipales et de la métropole et membre du groupe de travail, André Boisclair.

À la trappe, l'AMT

M. Côté et M. Séguin se sont également dits étonnés du peu d'intérêt du gouvernement du Québec de s'occuper des affaires de la métropole. «Du côté [du gouvernement du] Québec, les villes de Québec et de Mont-

réal n'existent pas. Il n'y a que les régions administratives», a affirmé sans ambages l'associé fondateur de SECOR Conseil, Marcel Côté.

Le gouvernement du Québec devrait déterminer les grandes orientations et priorités de développement du réseau régional de transport collectif, y compris le métro, selon le Groupe. Pour ce faire, il devrait créer une société d'État qui planifierait et réaliserait les infrastructures du réseau régional de transport collectif dans la région métropolitaine. «La planification de l'ossature des grandes infrastructures de transport en commun devrait relever du ministère des Transports», a dit M. Séguin. Donc, à la trappe l'Agence métropolitaine de transport, suggère-t-il.

En plus d'abolir les Conférences régionales des élus (CRE), le groupe de travail recommande au gouvernement du Québec une rationalisation du réseau des Centres locaux de développement (CLD), des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des Services d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) sur l'île de Montréal.

Enfin, le gouvernement du Québec devrait mettre sur pied un comité ministériel chargé essentiellement de la cohérence des politiques gouvernementales concernant la ville de Montréal.

Le Devoir

Réaménagement de l'autoroute Bonaventure

Montréal devra repenser le corridor de la rue Dalhousie

JEANNE CORRIVEAU

À la lumière des critiques formulées par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, la Ville de Montréal renonce en partie au corridor d'autobus dans la rue Dalhousie. Le responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la Ville, Richard Bergeron, a fait savoir que l'administration Tremblay entendait examiner d'autres scénarios pour permettre aux autobus provenant de la Rive-Sud d'accéder au centre-ville.

Dans son rapport rendu public hier, l'OCPM suggère à la Société du Havre de Montréal (SHM), maître d'œuvre du projet, d'abandonner l'idée d'aménager un corridor d'autobus dans l'axe de la rue Dalhousie. Faisant écho aux nombreuses critiques entendues lors des consultations publiques, l'OCPM estime inapproprié de faire circuler plus de 1500 autobus dans cette rue de petit gabarit. Il

recommande plutôt de concentrer les voies de transports en commun dans l'emprise de l'actuelle autoroute Bonaventure et d'étudier la possibilité de faire rouler un système léger sur rails sur le pont Victoria.

L'OCPM juge également qu'en plus d'être risqué financièrement, le développement immobilier prévu sur les îlots centraux du futur boulevard laisse présager des problèmes de bruit et de pollution pour ceux qui logeront dans les immeubles enclavés. Les commissaires suggèrent plutôt que les îlots centraux accueillent les voies consacrées au transport en commun.

Modifications

L'administration Tremblay consent à modifier son projet. Hier, Richard Bergeron a indiqué que la Ville écartait désormais la

possibilité de créer un corridor exclusif pour autobus dans la rue Dalhousie et qu'elle allait étudier différents scénarios afin de répartir le flot d'autobus entre plusieurs artères, dont la rue Dalhousie. «Le corridor Dalhousie tel qu'il a été conçu est chose du passé, a-t-il expliqué. Il y aura encore des autobus dans le quartier de manière générale d'ici à ce qu'on ait un mode de transport collectif de haut niveau entre le centre-ville et la Rive-Sud.»

Quant aux îlots centraux, M. Bergeron estime qu'il n'y a pas urgence à y construire

des immeubles et que la Ville entend dans l'immédiat y aménager des espaces verts. «On verra bien dans 10, 15 ou 20 ce que sera devenue la réflexion sur l'avenir de ces terrains», a-t-il dit.

Bien que plusieurs scénarios aient déjà été étudiés, Jacques Côté, président-directeur gé-

ral de la SHM, s'est dit disposé à réexaminer différentes options concernant les trajets d'autobus, reconnaissant que le corridor Dalhousie n'était «pas la meilleure des solutions». En janvier dernier, la présidente du conseil d'administration de la SHM, Isabelle Hudon, avait pourtant martelé que le corridor Dalhousie était «indissociable» du projet Bonaventure.

M. Côté émet toutefois des réserves à l'égard des critiques formulées par l'OCPM concernant l'aménagement des îlots centraux. Selon lui, la construction d'immeubles sur ces terrains demeure une option réaliste.

Les travaux de réaménagement de l'autoroute Bonaventure devraient débuter au printemps 2011 et, plus tôt cette semaine, la Ville a embauché l'ancien directeur de l'habitation et du développement urbain à la Ville, Pierre Ouellet, comme directeur de projet, a fait savoir Richard Bergeron.

Le Devoir

EN BREF

Comparution de Jocelyn Dupuis

Jocelyn Dupuis a comparu hier pour répondre à des accusations de fraude, de fabrication de faux documents et d'incitation à commettre une infraction. Sa cause a été reportée au 10 juin prochain. L'ex-directeur général de la FTQ-Construction s'était livré aux policiers de la Sûreté du Québec à son retour au pays, la semaine dernière. Dupuis aurait essentiellement réclamé le remboursement de 125 000 \$ en frais de restaurants sur une période de six mois, en 2007-08, alors qu'il dirigeait la FTQ-Construction. — Le Devoir

Masson piétonne

La rue Masson deviendra piétonne à l'été 2011. Le maire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie et membre de Vision Montréal, François Croteau, a annoncé hier que l'arrondissement travaillait de concert avec la Société de développement commercial de la Promenade Masson sur un projet visant à piétonner cette artère à compter du printemps de 2011. La durée et l'étendue de cette piétonnisation restent à déterminer, mais à l'arrondissement on indique que le projet s'inspirera du modèle de la rue Sainte-Catherine Est. — Le Devoir

Budget

Montréal dans le rouge

La Ville termine 2009 avec un déficit de 500 000 \$

JEANNE CORRIVEAU

L'année financière 2009 de la Ville de Montréal s'est soldée par un déficit de 500 000 \$. L'administration Tremblay, qui avait plutôt l'habitude d'enregistrer des surplus en fin d'année, a attribué ces résultats négatifs à la crise économique.

Pour le responsable des finances au comité exécutif, Alan DeSousa, le déficit est somme toute minime si l'on tient compte de la taille du budget de la Ville de Montréal, qui dépasse quatre milliards de dollars.

Le rapport financier rendu public hier révèle que la Ville a dû composer avec des baisses de 31,7 millions de dollars des revenus d'intérêt sur les placements à court terme et de 5,8 millions des droits de mutation. De plus, la Ville a dû verser 27 millions pour éponger le déficit de la Société de transport de Montréal. Les revenus de taxes, eux, se sont accrus de 12,6 millions, ce qui témoigne de la croissance immobilière de Montréal malgré la récession, s'est réjoui M. DeSousa.

Le Devoir

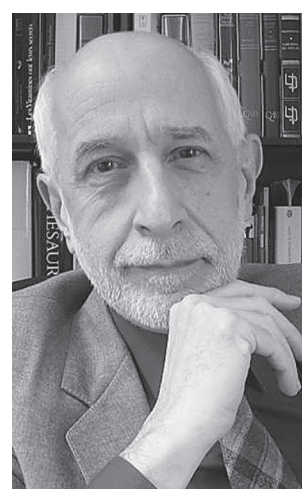
ROLEX



OYSTER PERPETUAL DATEJUST
EN ACIER ET OR GRIS 18 CARATS

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



Congédié?
Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

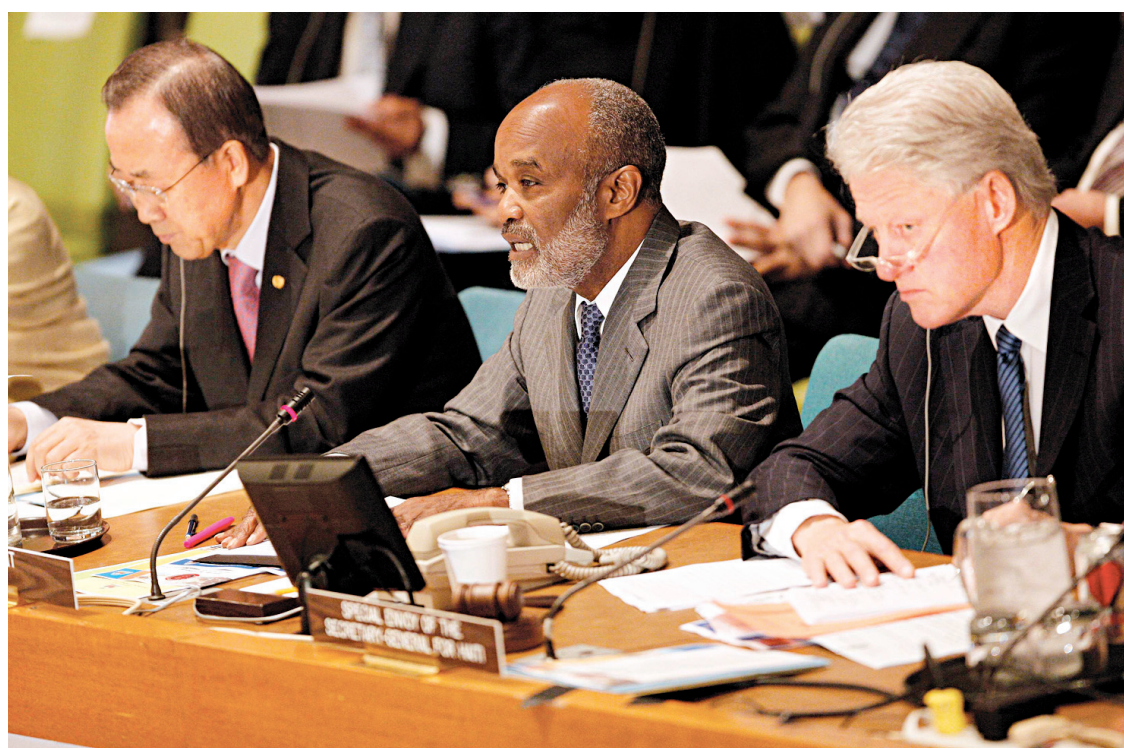
Près de 10 milliards pour la reconstruction d'Haïti

« C'est important d'aider, mais l'aide n'a jamais sauvé un pays », dit Hillary Clinton

Les pays donateurs ont promis de verser près de 10 milliards de dollars pour reconstruire Haïti, dévasté par un violent séisme le 12 janvier, a fait savoir le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

« Les États membres se sont engagés à verser 5,3 milliards de dollars sur les deux prochaines années, et 9,9 milliards au total pour les trois prochaines années et au-delà », a déclaré Ban Ki-moon, à l'issue d'une conférence internationale de bailleurs de fonds au siège new-yorkais de l'ONU. « Aujourd'hui, la communauté internationale a répondu présente, de manière spectaculaire, aux côtés d'Haïti et de son peuple », s'est félicité le chef de l'ONU. « Les amis d'Haïti ont agi et sont allés bien au-delà des attentes », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Canada a promis de verser 400 millions d'ici les deux prochaines années, a annoncé le ministre du Développement international, Bev Oda. Cet engagement fait du Canada le deuxième pays le plus généreux envers Haïti et le plus « important donateur par personne au monde », a fait remarquer le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. La moitié des 400 mil-



Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, le président d'Haïti, René Préal, ainsi que l'envoyé spécial pour Haïti, Bill Clinton, hier, lors de la conférence internationale des pays donateurs au siège new-yorkais de l'ONU.

lions servira à évaluer les dons qui ont déjà été faits par des Canadiens auprès d'organismes humanitaires.

« J'appelle les Haïtiens à comprendre l'effort qui est au-

jourd'hui fourni par la communauté internationale et la responsabilité que nous avons dans l'intérêt de notre pays de réagir rapidement et convenablement », a déclaré le prési-

dent d'Haïti, René Préal.

« Maintenant vient le tour de la mise en œuvre, de la réalisation de notre promesse et de la transparence. Nous devons assurer que l'argent arrive à Haï-

ti en temps voulu et garantir qu'il soit dépensé de manière avisée et coordonnée », a averti Ban Ki-moon.

La Commission pour la reconstruction en Haïti espère injecter 3,9 milliards de dollars dans divers programmes au cours des 18 prochains mois, en privilégiant les secteurs de la santé, des installations sanitaires, de l'éducation et du logement.

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a espéré que « la reconstruction sera conduite par les Haïtiens [...], transparente, coordonnée et guidée par l'exigence de résultats ».

« C'est important d'aider, mais l'aide n'a jamais sauvé un pays. Notre objectif est de renforcer le peuple haïtien. Lui seul pourra mener le travail de reconstruction une fois notre investissement terminé », a-t-elle ajouté.

Les plus importantes contributions ont été promises par les États-Unis, qui se sont engagés à verser 1,15 milliard, et par les 27 pays de l'Union européenne (UE), avec un engagement total de 1,6 milliard.

La Banque mondiale, qui sera chargée de la gestion des fonds d'aide à la reconstruction, a promis 79 millions de dollars d'ici juin 2011, dont l'annulation de la dette qu'Haïti a contractée auprès d'elle. Son président, Robert Zoellick, a souligné l'importance de la coordination pour éviter l'émergence d'« îlots de développement dans une mer de privations ».

Quelque 138 pays, plusieurs organismes internationaux comme le FMI ainsi que des ONG et des membres de la diaspora haïtienne étaient représentés à cette conférence, présidée par le chef de l'État haïtien, René Préal.

Le séisme de magnitude 7, qui a ravagé Port-au-Prince le 12 janvier, a fait des dégâts estimés à près de 8 milliards de dollars, soit l'équivalent de 120 % du PIB d'Haïti. La catastrophe a tué au moins 220 000 personnes et a fait 1,3 million de sans-abri.

Le Devoir
D'après La Presse canadienne, Reuters et l'AFP

Une pétrolière à la base de la machine climatosceptique

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

La pétrolière Koch Industries du Kansas est identifiée dans un rapport publié hier par Greenpeace USA comme le rouage central de la machine climatosceptique aux États-Unis et à l'échelle internationale. Cette société a distribué plus de 73 millions dans le « réseau » des climatosceptiques, dont 25 millions seulement entre 2005 et 2008.

Cette compagnie contrôlée à 42 % par deux des quatre frères Koch affiche des revenus de 100 milliards par année. Elle est présente dans une soixantaine de pays, où elle compte environ 70 000 salariés. Sa production atteint 800 000 barils de pétrole par jour. Elle détient aussi des

Selon Greenpeace, Koch Industries a financé la plupart des fondations qui ont attaqué la science du climat

droits dans les sables bitumineux canadiens. Forbes la classe au deuxième rang des sociétés non cotées en Bourse. Selon le rapport de Greenpeace, Koch Industries a financé la plupart des fondations qui ont attaqué la science

du climat en Europe et aux États-Unis, des fondations dont elle se sert aussi comme écran pour financer des analyses et des critiques de la science du climat. Les fondations les mieux dotées par Koch se sont retrouvées à la tête de la charge des climatosceptiques dans ce qu'on a appelé le « climate-gate » l'automne dernier, juste avant la conférence de Copenhague. Ce pseudo-scandale résultait de l'intrusion illégale d'un pirate informatique dans les courriels des chercheurs de l'Université d'East Anglia en Grande-Bretagne.

Koch n'a pas nié les chiffres avancés par Greenpeace à ses fondations-écrans, mais elle estime qu'il s'agissait d'un financement ouvert dans le cadre d'un débat public important.

■ Voir le site Internet www.greenpeace.org/usa/press-center/ et la réplique: www.kochind.com/Newsroom

Le Devoir

Quand on choisit une ville, tous les atouts comptent!



Laval en a plusieurs, parmi ceux qui comptent le plus, pour les gens comme pour les entreprises.

Par exemple :

- Un transport collectif intégré (réseau routier interne et régional, métro, train de banlieue, autobus)
- Un accès efficace au marché, aussi bien vers l'Europe que vers le marché des Amériques
- Des outils majeurs : un cargo aérien à 15 minutes, la proximité du port de Montréal, une toile ferroviaire qui offre tellement de possibilités... et le réseau routier interamérique
- Sans oublier l'espace, beaucoup d'espace à un prix encore très abordable

Laval, c'est une excellente raison de choisir le Grand Montréal. Il y en a beaucoup d'autres, nous y reviendrons!

1555, boulevard Chomedey
Bureau 100
Laval (Québec) H7V 3Z1
Téléphone : 450 978-5959
Télécopieur : 450 978-5970
info@lavaltechnopole.com
www.lavaltechnopole.com

**LAVAL
TECHNOPOLE**
DES EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LAVAL

Il y a une place pour vous à Laval...

ÉDITORIAL

Budget du Québec

Pour quoi ?

Il est outrancier de parler de révolution culturelle, comme l'a fait le ministre des Finances, Raymond Bachand, dans son discours du budget, quand il n'est question que d'approche comptable. La culture, c'est imaginer demain. Et depuis mardi, demain ressemble furieusement à hier.



Bt que je hausse, et que je gèle, et que j'abolisse, et que j'invente de nouveaux frais: il était uniquement question d'argent dans le budget Bachand, avec en plus l'illusion que l'équilibre budgétaire perdu reviendra dans trois ans.

Il n'y a évidemment que le gouvernement et ses économistes amis pour y croire. Car pour qu'un sacrifice soit acceptable pour des citoyens, il doit se justifier par une ambition de mieux-être collectif, une vision de la société qui soit plus que la somme d'individus payeurs de taxes. Or équilibrer les comptes n'est un projet que pour les comptables. Pour les autres, c'est strictement un moyen. Pour arriver où? On cherche encore.

Par exemple, qu'obtiendront les citoyens en échange de l'important, et inévitabile, effort qui leur est demandé en santé? Des comptes-rendus annuels qui indiqueront où aura été leur argent! Mais nous continuerons de chercher les médecins de famille, d'attendre des mois pour voir un spécialiste et de remplir les urgences au risque d'y mourir oublié. Car pas un ticket modérateur ne changera le fait que la réorganisation du système de santé se bute aux lobbys corporatistes. Nous accepterons de payer quand cette révolution culturelle là sera faite.



JOSÉE BOILEAU

L'écologie pourrait être un projet qui justifie des sacrifices. Mais les quelques mesures environnementales du budget Bachand sont si timides (seulement 2 millions tirés des redevances sur l'eau), si redondantes (combien de fois déjà, qu'on nous promet l'auto électrique?), si loin des gens (quel Québécois, une fois sorti des grandes villes, peut se passer d'une voiture?) qu'elles ne feront rêver personne au Québec de 2020.

Il faut souligner l'effort pour le transport en commun à Montréal? Certes. Mais le citoyen sait aussi que ce n'est pas l'argent qui va démenter le cafouillis du contrat de renouvellement des voitures de métro! La révolution culturelle, c'est aussi de savoir faire des appels d'offres...

... À moins que le projet du Québec de demain, ce soit de convaincre les 55 ans et plus de rester en emploi? Une Commission nationale sur la participation au marché du travail, dûment financée, sera ainsi créée — non sans d'abord abolir le Conseil des aînés: où est la logique? — pour réfléchir à la question et proposer des «changements à apporter aux politiques actuelles et éventuellement aux institutions».

Question: est-ce que cela s'adresse au gouvernement lui-même, cet important employeur incapable de s'assurer que les infirmières travaillent dans des conditions qui leur donnent envie de rester au travail? Ou qui, à même le budget, garantit un surcroît de tâches aux agents de l'État en promettant, et il s'en vante!, de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux...

Non, bien sûr. Parce que pour la fonction publique, il ne s'agit pas d'attirer les meilleurs, qu'ils soient jeunes ou vieux, ni de les inciter à rester. Il faut plutôt suffisamment les enquiquiner pour qu'ils aillent rejoindre le privé, puis qu'ils reviennent à gros prix comme sous-traitants d'un État dégarni qui aura, révolution culturelle ou pas, toujours des services à rendre. Le risque est alors grand que le sous-traitant, pour avoir sa part du gâteau, comprenne qu'il vaut mieux financer les bons élus.

Mais ceci, ce n'est pas une révolution: c'est un recul jusqu'à l'époque d'avant notre État moderne. Celui que les libéraux sont à démanteler alors que le Québec vert et plus solidaire est encore à faire.

jboileau@ledevoir.com

Élections irakiennes

Le choc iranien

Vainqueur des élections législatives irakiennes tenues le mois dernier, Iyad Allouai est ces jours-ci très remonté. Le sujet, le principal sujet de sa colère est un pays voisin. Il s'agit de l'Iran évidemment. Soit le royaume des ayatollahs qui tirent les ficelles du dernier scrutin, au vu et au su de tout le monde, afin que le prochain gouvernement lui obéisse au doigt et à l'œil. Mahmoud Ahmadinejad, président de l'Iran, s'emploie effectivement à barrer la route à Allouai par l'intermédiaire des formations irakiennes inféodées à Téhéran.

Au cours de la dernière semaine, des délégations regroupant des membres de partis défendant exclusivement les intérêts des chiites ainsi, c'est à retenir, que des formations kurdes sont allées à la rencontre des dirigeants irakiens histoire d'enregistrer les diktats de ces derniers. En fait, le mot d'ordre signifié aux vassaux irakiens se résume comme suit: employer tous les moyens dont ceux-ci disposent pour empêcher que le seul parti laïque et nationaliste, soit le Bloc irakien d'Allouai, grimpe les marches du pouvoir.

Dans sa manche, Ahmadinejad possède la carte maîtresse favorisant la formulation de chantages divers. Tous les partis chiites, y compris celui dont le premier ministre sortant, Nouri al-Maliki, est le patron, ont été formés lors des années d'exil en Iran. Ils ont été financés par l'Iran, armés par l'Iran. Ils sont à la botte d'un Iran qui digère d'autant moins la victoire d'Allouai que celui-ci est parvenu à fédérer les chiites nationalistes et laïques avec les sunnites. Et qui dit sunnite dit quoi? Éternel ennemi religieux.

Conséquence nette de ces tractations, de ces bras de fer, il est plus que vraisemblable qu'Allouai et ses proches soient écartés du gouvernement à moins qu'ils ne parviennent à séduire l'Alliance kurde, qui a remporté les trois provinces du nord. Dans ses pourparlers avec ces derniers, Allouai martèle et rappelle qu'il ne se passe guère une semaine sans que les Forces iraniennes répriment les Kurdes iraniens. Quoi d'autre? Allouai, le chiite laïque, a le soutien des nations arabes sunnites, soit l'Égypte, l'Arabie saoudite et la Syrie.

En manipulant le destin des Irakiens à coups de forcepts, Téhéran prend le risque d'enflammer un pays que tout un chacun sait qu'il demeure fragile. S'il s'avère qu'Allouai est cantonné en dehors de la scène gouvernementale alors qu'il est arrivé premier aux législatives, il est plausible que les sunnites se révoltent et que le cycle de la violence reprenne à vitesse grand V. Et ce faisant, qu'ils torpillent passablement le plan de retrait des Forces américaines.

En attendant une suite qui s'annonce aussi laborieuse que longue, Al-Maliki reste en poste. Après avoir déposé officiellement une plainte pour fraude électorale malgré le constat contraire portant l'empreinte des observateurs, Al-Maliki a tenu à rappeler haut et fort à l'attention de tout le monde et d'Allouai en particulier qu'il demeure... le chef des armées! Et qu'il n'hésiterait pas à y avoir recours. L'Irak fut un chaudron, il risque de le redevenir.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

La noirceur au bout du tunnel ?

Dans les années 1960, le Québec sortait de la Grande Noirceur pour rejoindre les lumières. C'est cet héritage collectif qui façonna le Québec moderne. Mais depuis hier, avec l'héritage du budget Bachand, le Québec replonge dans l'obscurité. Noirs horizons. La voilà la «réingénierie» tant souhaitée par le clan dit des «lucides». Pendant que ces derniers sablent le champagne, d'autres se tracent pour leur avenir. Bel esprit d'équipe.

Gaétan Fontaine

Montréal, le 31 mars 2010

Un budget courageux

Je trouve que Raymond Bachand a posé un geste courageux pour contrer le sous-financement des hôpitaux. Avec le vieillissement de la population, il est plus que nécessaire d'accroître le financement pour assurer la survie de notre système et les mesures annoncées par le ministre répondent bien à cette urgence.

Stéphanie Bédard

Le 31 mars 2010

Et Ottawa ?

Les Québécois se voient imposer des charges de plus de 4 milliards avec ce nouveau budget 2010-11. Il y a au moins 2 milliards de dollars de trop dans ces nouvelles dépenses budgétaires. En effet, le gouvernement fédéral a refusé la semaine dernière d'indemniser le Québec pour avoir harmonisé la TVQ avec la TPS (il y a déjà de nombreuses années). Pourtant, les autres provinces comme l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick ont reçu récemment des montants d'argent en compensation pour avoir fait le même geste d'harmonisation. Non seulement le Québec a harmonisé sa TVQ avec la TPS, mais il recueille les revenus de la TPS, qu'il fait par la suite parvenir au fédéral.

Ce refus du fédéral d'indemniser le

Québec constitue une grande injustice envers les contribuables québécois et force le gouvernement du Québec à aller chercher 2,2 milliards de dollars additionnels dans les poches de ceux-ci. Encore une fois, les Québécois auront à payer deux fois... pour la même chose.

C'est une grande injustice cautionnée par le budget du gouvernement du Québec. Mais le gouvernement avait-il vraiment le choix? Après cet autre échec, quelle est la solution proposée par le gouvernement actuel pour que les Québécois ne paient qu'une fois pour leurs services publics?

Rita Dionne-Marsolais

Le 31 mars 2010

Dans la mauvaise direction

La nouvelle «contribution générale pour la santé» (25 \$ en 2010, 100 \$ en 2011 et 200 \$ en 2012) n'est pas un impôt progressif et s'attaque directement à la classe moyenne. Des revenus équivalents auraient pu être obtenus par le gouvernement en ajoutant, par exemple, un ou plusieurs paliers d'impôt supplémentaires pour les plus nantis, comme l'ont démontré les travaux de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Par ailleurs, le projet de «franchise santé» (ticket orienteur ou modérateur) serait d'une complexité bureaucratique redoutable. Il faudrait en effet arrimer la comptabilité publique de la consommation de soins (les visites médicales selon le lieu) et la déclaration de revenus pour calculer cette franchise. Les frais administratifs risquent de dévorer les sommes perçues. On se demande pourquoi le gouvernement ne choisit pas plus simplement un mode peu coûteux pour encaisser des recettes: l'impôt progressif sur le revenu incluant équitablement tous les types de gains.

Des études ont démontré que lorsque les citoyens se privent de visites médi-

cales précoces, à cause de la méthode des franchises ou des tickets, leur santé se détériore et cela entraîne des coûts supplémentaires pour le réseau public.

Jacques Fournier

Association québécoise de défense des droits des retraités

Le 30 mars 2010

L'individualisme triomphe

Je n'ai que 25 ans. J'ai été élevé avec la notion de partage. Je croyais que le partage était une valeur répandue dans la société: la grande guignolée, les téléthons, etc. Mais il faut croire que ce n'est qu'un acte de philanthropie qui nous aide à avoir bonne conscience et à vivre avec nos contradictions que nous impose notre mode de vie. Car l'impôt sur le revenu, une forme de partage juste et équitable, est vertement décrié. Zéro impôt, le dogme des économistes.

Et qu'advient-il du partage dans le dernier budget du gouvernement Charest? Le ministre Bachand nous dit qu'on ne peut pas imposer davantage les grandes entreprises de peur qu'elles ne créent plus d'emplois, ou pire, qu'elles quittent le Québec. Mais d'antre, que font-elles avec leurs profits records à 10 chiffres, les banques, les minières et les pétrolières? Ah oui! Elles offrent chacune 200 000 \$ en dons à Haïti. Claude Montmarquette nous informait sur les ondes publiques, mardi après-midi, que les personnes âgées n'avaient pas à payer pour les frais de scolarité des étudiants et que les étudiants n'avaient pas à payer: «Dégage grand-maman!» «Ecrase le jeune!» On me dira que c'est la réalité d'aujourd'hui, je répondrai qu'elle est moche, cette réalité. Et qu'il ne faudra pas s'étonner que les diagnostics de dépressions se multiplient avec une telle mentalité. Le gouvernement libéral est déprimant, et en opinant du bonnet, nous sommes déprimants.

Martin Patenaude-Monette

Le 30 mars 2010

LIBRE OPINION

Savoir faire son budget

JEANNE-MANCE DUBÉ

Eastman

J'ai appris mardi, de la bouche même du ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, que je devais payer pour travailler, et que si l'entreprise, moyenne ou grande, faisait des profits parce que j'y ai travaillé et participé à sa productivité, elle n'avait pas à contribuer à la même hauteur que le particulier quand vient le temps des impôts, du moins pas dans ce budget-ci.

Je savais que je payais déjà pour les subventions données aux compagnies à même les impôts des particuliers, mais là, c'est devenu encore plus clair. J'ai aussi appris que si je gagne le salaire minimum, je vais payer la même nouvelle taxe pour la santé que celui qui gagne 20, 30, 60, ou même 150 \$ et plus l'heure; que je paierai aussi la même taxe de vente, la même augmentation d'Hydro.

Malgré tout, j'étais bien contente d'apprendre que je continuerais de payer le même prix pour le pain que le ministre Bachand ou mon voisin millionnaire, le

même prix pour le beurre de «pinottes» ou les bananes, pour les pattes de porc et les patates. Heureusement, le gouvernement a calculé que pour payer ces nouvelles taxes, je ne serai pas obligée de baisser le chauffage cet hiver ou de prendre mon calcium un jour sur trois; que je pourrai continuer à aller travailler en autobus et à habiller les enfants à la rentrée scolaire. Heureusement, car je l'avoue, j'ai eu un petit peu peur.

Tout de même, il y a quelque chose qui me chicote. Je ne voudrais surtout pas offenser le gouvernement et le premier ministre, mais comme je suis habituée à calculer si je veux arriver, souvent plusieurs fois par semaine et par jour, j'ai vraiment l'impression qu'on ne calcule pas de la même façon. Cela m'inquiète, même si ça ne devrait peut-être pas.

Peut-être que le ministre des Finances sait que je vais avoir une augmentation de salaire bientôt? Peut-être qu'il sait que l'usine où mon voisin travaille va rouvrir? Peut-être qu'il sait que le prix de la nourriture va baisser? Peut-être aussi que les prix des loyers vont être gelés? Peut-être

que Bell n'aura plus le droit de charger pour le service touch-tone quand il n'est à peu près pas possible d'avoir un service à cadran de nos jours; c'est quand même 2,80 \$ par mois?

Peut-être aussi que le gouvernement va gagner à Loto-Québec? Peut-être que le coût des routes va baisser et leur qualité augmenter? Peut-être que le secteur francophone de la santé va adopter le modèle des hôpitaux anglais qui, curieusement, n'ont pas d'heures supplémentaires obligatoires pour les infirmières? Peut-être que désormais le gouvernement sauvera les banques en négociant en échange l'effacement de ses dettes? Peut-être?

Juste au cas où, je vais continuer à calculer, même si on me dit, des fois, que si je ne suis pas capable de mettre de l'argent de côté à la fin de la semaine, c'est que je ne sais pas faire un budget... En terminant, une petite précision: si vous ne l'avez pas deviné, Monsieur le Ministre des Finances, je suis une citoyenne qui, croyez-le ou non, a très hâte aux élections!

Budget du Québec

Un appel à la taxation sensée

MICAËL BÉRUBÉ

Enseignant de philosophie au collège Montmorency et docteur à l'Université de Montréal en administration et fondements de l'éducation

Avec leur budget, messieurs Raymond Bachand et Jean Charest ont une fois de plus manqué le train de la taxation sensée — la *smart tax*. On taxe plutôt bêtement, à tort et à travers, sans tenir compte de la croissance et des comportements que par là on renforce ou réprime.

Justement, l'environnementaliste et célèbre chroniqueur du *New York Times* Thomas L. Friedman était de passage à Montréal cette semaine pour défendre l'idée d'une taxe verte sur le carbone, véritable prototype d'une taxe intelligente et responsable.

Les prix relativement bas de l'énergie et des produits courants de consommation, nous dit-il dans un dernier ouvrage qui brasse la cage, *Hot, Flat and Crowded*, cachent de fâcheux coûts sociaux. Si payer 1 \$ le litre d'essence vous chauffe, pensez à l'enfer que nous aménageons pour notre descendance en polluant l'atmosphère, en déstabilisant le climat, en fragilisant les écosystèmes et en enrichissant les dictatures pétrolières qui financent les organisations terroristes. Pour Friedman, taxer les émissions de CO₂, c'est éveiller les consommateurs au véritable coût de notre dépendance aux combustibles fossiles.

Stimuler l'innovation

Rehausser un prix dérisoire par une taxe envoie un signal clair: «Ce prix n'est une aubaine que parce que quelqu'un d'autre que vous — fort possiblement vos enfants — va devoir déboursier le manque à gagner!»

Lorsque le prix des énergies sales et des comportements ruineux reflète leur véritable coût, on développera des technologies et des habitudes de vie moins énergivores, plus responsables et donc plus économiques. Une taxe intelligente stimule l'innovation et, contre toute apparence, nous enrichit.

Visiblement, le gouvernement libéral ne comprend rien à la taxation sensée. L'idée est pourtant simple: alourdir les taxes sur les comportements socialement coûteux et cesser de taxer les comportements rentables, voire les encourager financièrement par des subventions.

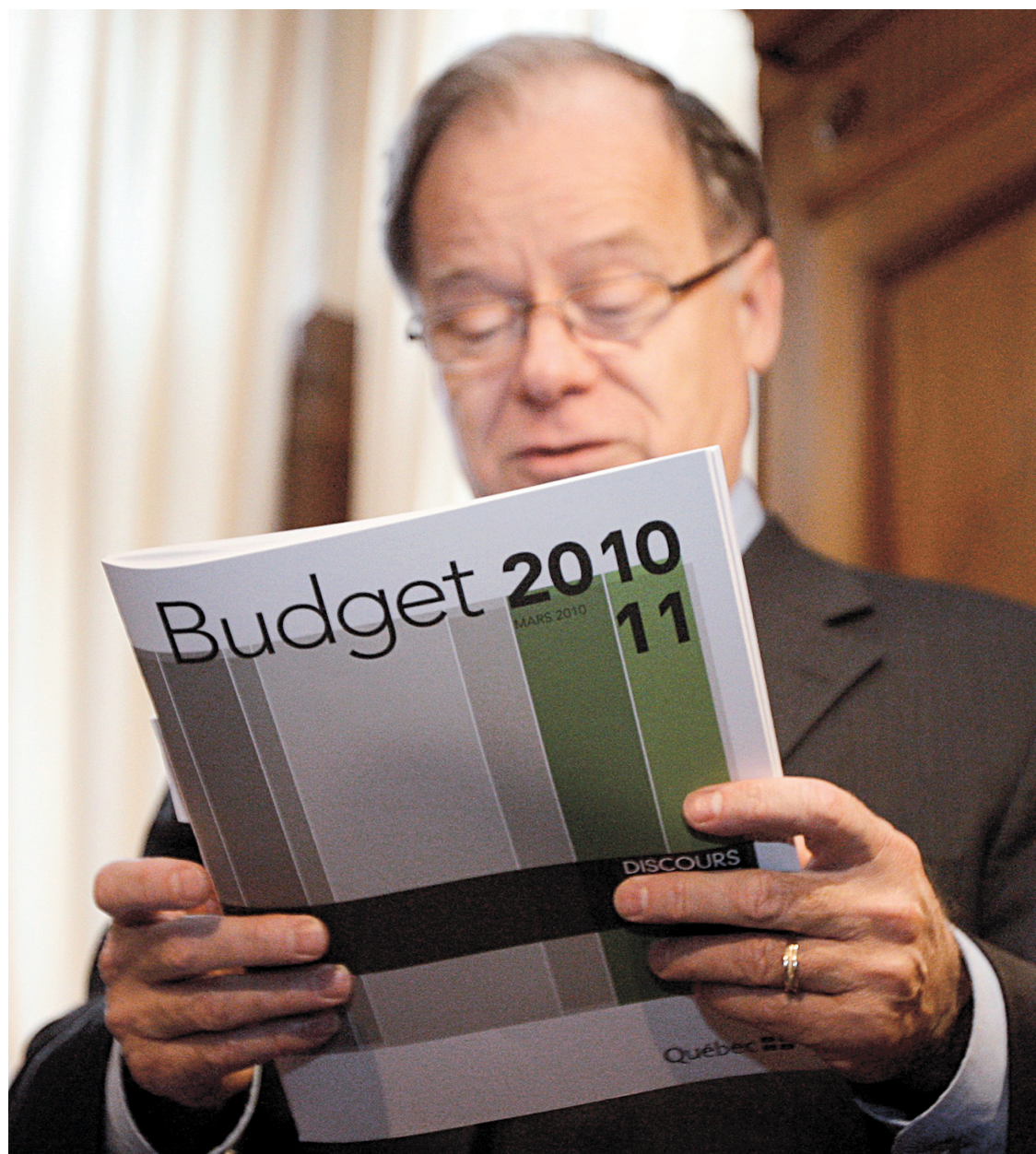
Coût social

En augmentant la TVQ à nouveau de 1 %, le gouvernement pénalise tous les achats, qu'ils soient rentables ou ruineux. De même, le nouvel impôt santé et le ticket modérateur découragent qu'on sollicite le réseau de la santé pour quelque raison que ce soit, de sorte que certaines situations médicales s'aggraveront alors qu'une intervention rapide aurait réduit les coûts de traitement. Et que dire de l'augmentation des droits de scolarité qui éprouvera la résilience scolaire des universitaires déjà endettés, quel que soit leur domaine d'études?

Une taxation intelligente pénaliserait les dépenses à la hauteur de leur coût social de manière à ce que les individus déboursent les véritables coûts de leurs choix irresponsables plutôt que de reporter le coût des inconvénients sur des tiers. Les profits engrangés par l'État tomberaient ensuite entre les mains des organismes, entreprises et individus dont les choix créent de la richesse plutôt que de la misère à retardement.

Des idées...

En matière d'environnement, taxons les véhicules énergivores, les constructions mal isolées,



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Visiblement, le gouvernement libéral ne comprend rien à la taxation sensée. L'idée est pourtant simple: alourdir les taxes sur les comportements socialement coûteux et cesser de taxer les comportements rentables, voire les encourager financièrement par des subventions.

le chauffage aux combustibles fossiles, l'accès par voiture au centre-ville de la métropole, le suremballage, les pratiques agricoles polluantes. En échange, subventionnons grassement l'achat de véhicules hybrides, les constructions certifiées LEED, l'installation de panneaux solaires, la conservation des espaces verts et les organismes de défense de l'environnement.

En matière de santé, taxons la malbouffe, la cigarette et les alcools forts encore davantage qu'ils ne le sont déjà. Pénalisons les visites inutiles à l'urgence qu'un appel à Info-Santé aurait évitées ainsi que les activités causant fréquemment des blessures. En échange, offrons des subsides généreux aux associations sportives, aux salles d'entraînement, aux athlètes ainsi qu'aux producteurs de produits alimentaires sains et d'équipement sportif. Promouvons financièrement la prévention et la sécurité.

En matière d'éducation, taxons l'inscription à des programmes sans débouchés. Réduisons les salaires des enseignants reconnus pour leur incompétence et augmentons les droits de scolarité en cas d'échec scolaire. En échange, subventionnons par des bourses d'études les inscriptions dans les domaines en pénurie de main-d'œuvre, bonifions les salaires des éducateurs compétents et payons aux meilleurs étudiants leurs études.

Approche intelligente

Il existe des façons de taxer avec intelligence.

Si la taxation retirait systématiquement l'argent d'entre les mains des individus et entreprises qui nous appauvrissent pour en financer ceux qui nous enrichissent, la collectivité québécoise échapperait à ses déficits sans imposer de nouveaux fardeaux sur les contribuables dans leur ensemble, simplement parce que les taxes encourageraient l'innovation et l'efficacité au détriment du gaspillage.

S'il est tout à l'honneur du gouvernement libéral d'augmenter les taxes sur l'essence et de hausser les frais d'électricité, ce ne peut être qu'accidentel et sans rapport avec une approche intelligente à la taxation. Lorsqu'on taxe tout ce qui bouge, on va bien finir par taxer ce que l'on devrait.

Ce dont nous avons besoin à présent, ce n'est pas d'un gouvernement qui a le courage de taxer ses citoyens pour remplir ses coffres, c'est d'un gouvernement assez allumé pour refroidir par une taxation sensée ces habitudes de vie nuisibles qui nous endettent.

«C'est clair qu'il y a une contribution qui est demandée au citoyen», nous disait mardi le ministre des Finances. Je m'inscris en faux contre l'idée que chacun doit faire une égale part du boulot. Au contraire, que les taxes appauvrissent tout d'abord ceux qui sont responsables de notre endettement collectif. En somme, ne soyons pas stupides. N'est-il pas temps que les citoyens intelligents et responsables reprennent ce qui leur est dû?

Le budget de l'injustice

FRANÇOISE DAVID

Présidente de Québec solidaire

Jamais un budget n'aura été autant taillé sur mesure pour l'entreprise privée et pour les contribuables les plus riches. La preuve: le Conseil du patronat applaudit des deux mains, tandis que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain parle d'un «tour de force».

Cependant, pendant que ceux-ci sablent le champagne, le reste de la population a la gueule de bois. Il s'agit d'un budget injuste pour la population travailleuse et d'une complaisance excessive envers les grandes entreprises et les individus riches, donnant des miettes aux personnes appauvries, sans vision écologiste, bien loin du bien commun.

Un clou dans le cercueil

Mais surtout, ce budget remet profondément en question l'une des valeurs fondamentales du Québec: la solidarité sociale. Ce principe bien malmené ces dernières années fut l'un des socles de la Révolution tranquille. Désormais, nous allons assumer collectivement le bien-être de toutes et de tous: système d'impôt progressif, développement des services publics, ouverture des cégeps, droits de scolarité universitaires modérés, implantation d'un système d'aide sociale pour les gens pauvres et malchanceux. Comme tout cela a changé!

Ne nous y trompons pas, le budget Bachand vient de mettre un gros clou dans le cercueil de la solidarité sociale. Si nous ne réagissons pas vigoureusement, à terme, chacun paiera pour chaque visite médicale, les étudiants assumeront une large part des frais inhérents à leur scolarisation, les familles utilisatrices d'électricité paieront le fort prix, et ce, pour renflouer le fonds dédié à la dette.

La taxe santé est particulièrement odieuse: tout le monde paie le même montant alors que l'on a baissé les impôts des riches ces dix dernières années! Parions que les services de garde seront les prochaines victimes d'une tarification qui glorifie le principe de l'utilisateur-payeur.

Sombre avenir

Mais il y a plus. Les travailleurs paieront pendant que les entreprises et les contribuables à revenu élevé seront à peine conviés à contribuer. Pourtant, ils ont été les principaux bénéficiaires des baisses d'impôt du gouvernement Charest. Pourquoi ne leur demande-t-on pas à eux de payer davantage? Québec solidaire avait apporté des propositions qui mettaient cinq milliards de dollars dans les coffres du gouvernement en taxant davantage les minières, les entreprises financières et les contribuables à revenu élevé (*couragepolitique.org*).

Le paradoxe suprême, c'est que nous n'en aurons pas pour notre argent. Le gouvernement s'engage, en effet, à diminuer de façon dramatique les budgets des ministères. Logiquement, il devrait donc recourir davantage au privé et à la sous-traitance. Moins de services, des travailleuses et travailleurs sous-payés, des contrats offerts sans appel d'offres qui entraînent trop souvent de la corruption... vraiment, l'avenir des services publics s'annonce sombre au Québec!

Enfin, ce budget n'annonce rien de bon pour les employés du secteur public, à 75 % des femmes, à qui le gouvernement veut demander, encore une fois, de se dévouer dans des conditions souvent difficiles — pensons aux infirmières, aux enseignantes, aux travailleuses sociales — sans véritable reconnaissance de leur travail. Admettons-le, les Lucides ont gagné une manche. À Québec solidaire, nous sommes résolus à les empêcher de gagner le match!

De Rapaille en Labeaume

PIERRE BOUCHER

Québec

Ce qui n'était, jusqu'à maintenant, que l'affaire Rapaille est devenu l'affaire Labeaume. Alors qu'il annonçait en conférence de presse la résiliation du contrat liant Québec à Clotaire Rapaille, le faiseur d'image, Régis Labeaume, le maire de la capitale nationale, a sauté les plombs et s'en est pris aux journalistes qui, selon lui, ne représentent en rien le public au nom duquel ils posent des questions et cherchent à faire la lumière. Il s'est injustement attaqué, dans une charge colérique peu commune, à une journaliste du *Devoir* qu'il a accusée de pratiquer le «journalisme de colonisée».

Ce n'est pas d'hier que l'actuel maire de Québec témoigne d'un manque de classe. Depuis ses premières sorties hors des

murs de Québec, sa rusticité a suscité bien des murmures. C'est bien en raison d'une indulgence de bon aloi qu'on s'est résigné à voir dans son style gouailleux quelque chose ressemblant à une marque d'authenticité. Impose-t-il jour après jour ses rabrouements napoléoniens et ses sautes d'humeur, on les lui pardonne, car il a le mérite de dire franchement ce qu'il pense, il parle «vrai». Un bouquet de fraîcheur, quoi!

Le «king» de Québec

Tout cela n'avait pas, jusqu'à maintenant, entamé sa popularité, au contraire. Il triomphe dans certaines radios privées. Même les médias de Montréal s'étaient mis à magnifier le nouveau «king» de Québec, à l'inviter là où tout le monde en parle et même à lui faire une place parmi les guignols de maître Laffaque. Au grand dam, faut-il le dire, des nombreux citoyens de sa ville

qu'il indispose généreusement.

Or, les dérapages du maire entourant l'affaire Rapaille sont peut-être en voie de changer la donne. Non seulement toute cette affaire a été menée de manière rocambolesque et douteuse, ce qui appelle des comptes, il est indigne et intolérable qu'un maire traite la presse et les journalistes comme il l'a fait, fût-ce sous le coup d'une colère circonstancielle. Au demeurant, il sera bien le seul à se demander pourquoi sa lune de miel médiatique prend brusquement fin et ses pitreries amusent moins la galerie.

Chose certaine, les attitudes et les comportements de notre bon maire, le verbe et le style qu'il cultive au plaisir de sa cour et des cyniques de la politique ne sont pas dignes de la fonction qu'il occupe. Nous sommes de plus en plus nombreux à le penser d'autant que nous avons, dans un passé récent, été habitués à tellement mieux.



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Ce n'est pas d'hier que l'actuel maire de Québec témoigne d'un manque de classe.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâi (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proulx.

ACTUALITÉS

COUPURE

SUITE DE LA PAGE 1

les nanotechnologies dès qu'elles imitent des processus naturels.

Le procédé a été mis au point au sein de la société étatsunienne Nennitech, qui estime que l'utilisation de cette crème va diminuer radicalement le nombre d'accidents ou de contaminations cutanées à la maison ou sur les lieux de travail parce que la crème en question modifie la surface des cellules pour les rendre exceptionnellement dures, au point de pouvoir résister à l'effleurement d'une lame effilée. Mais comme la partie de la cellule traitée se limite à la partie exposée à l'air, la peau continue de respirer par les interstices. Ces derniers demeurent suffisamment petits pour ne laisser passer que la transpiration, un peu comme les membranes de plastique microperforées des imperméables modernes.

La singularité des nanoparticules mises au point par Nennitech vient du fait qu'elles pénètrent uniquement les cellules de l'épiderme, soit celles qui meurent après un certain temps et qui sont remplacées par de nouvelles, en formation dans le derme. Ces cellules de remplacement n'ayant pas les mêmes propriétés à leur surface, elles sont protégées de l'effet d'armure créé par la crème Nanotech.

Selon la professeure Louise Vandellac, de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, il y a présentement sur le marché environ 1000 produits issus des nanotechnologies, dont près de 600 dans des cosmétiques et des produits d'usage personnel. Le public assimile ces nanoparticules souvent à son insu. Une centaine de ces produits sont même utilisés en alimentation.

La sociologue est critique de l'approche normative actuelle des gouvernements puisque la plupart de ces nanoparticules ne font pas souvent l'objet de tests d'innocuité malgré leur propension à traverser facilement les barrières pulmonaires, placentaires et intestinales, etc. Les gouvernements postulent souvent que ces nouveaux produits semblent a priori inoffensifs puisqu'ils ressemblent à des produits connus, même s'ils sont assez différents pour être brevetés.

Au début, les laboratoires de Nennitech ont tenté de reproduire un mécanisme naturel du corps humain, soit la formation de la corne des ongles pour en barder les cellules de la peau. Mais les structures mises au point scellaient trop hermétiquement la peau et la rendaient rigide, ce qui lui enlevait toute souplesse. C'est alors qu'ils ont opté pour une formulation qui reproduit une protection indépendante sur chaque cellule, un peu comme les écailles des poissons qui autorisent les mouvements tout en créant une véritable armure contre les prédateurs.

La dernière étape de leurs recherches a consisté à identifier l'espèce de poisson dont les écailles étaient les plus résistantes pour en copier les propriétés. Ils ont finalement conclu que le plus résistant et le plus résilient de tous les poissons était sans contredit... le poisson d'avril!

Le Devoir

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

dont le financement provient du gouvernement (comme les projets de Chantiers Canada, par exemple). Seules les évaluations provinciales s'appliqueraient.

Le Sierra Club du Canada a vivement dénoncé hier autant le contenu du projet de loi que la manière dont il est présenté. Car nulle part dans son budget du 4 mars le ministre Jim Flaherty n'a-t-il annoncé que le gouvernement préparait une réforme de la LCEE. Le gouvernement avait simplement indiqué que les évaluations des grands projets énergétiques seraient dorénavant effectuées par l'Office national de l'énergie ou la Commission canadienne de sûreté nucléaire, au lieu de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE).

Or, puisqu'il concerne le budget, le vote sur le projet de loi C-9 en sera un de confiance à la Chambre des communes. Ceci a fait dire au Sierra Club du Canada que le gouvernement a «peur» de discuter ouvertement d'environnement. «Si les changements proposés sont justes, pourquoi ne pas les étudier séparément plutôt que d'utiliser la menace d'une élection?» a demandé John Bennett, directeur général de l'organisme. La LCEE doit faire l'objet d'une révision devant un comité parlementaire cette année.

Plus largement, le Sierra Club anticipe que «les changements permettront au ministre de diviser arbitrairement les projets en pièces séparées», ce qui aura pour effet d'empêcher une évaluation environnementale complète. «De cette façon, on facilitera l'approbation de projets comme les grandes mines, les barrages ou les sables bitumineux», estime M. Bennett.

L'Institut Pembina affirme quant à elle que le «projet de loi C-9 démontre clairement qu'au lieu de remplir ses responsabilités environnementales, le gouvernement veut s'en dissocier», selon Simon Dyer, responsable du dossier des sables bitumineux. «Si le projet passe, ces mesures vont lui ac-

order la discrétion légale de faire fi des impacts environnementaux du développement des sables bitumineux», croit-il.

Prentice dément

Mais le ministre de l'Environnement défend ces changements. Selon Jim Prentice, il n'est pas question d'assouplissement pour favoriser les sables bitumineux. «Ce n'est pas l'objectif de ce projet de loi», a-t-il dit après la période de questions. Il s'agit plutôt «d'harmoniser nos efforts avec les provinces» pour éviter les dédoublements d'évaluations, a justifié le ministre.

«Il n'y a pas de changements pour les projets des sables bitumineux. Nous permettons simplement à l'Office national de l'énergie de [faire les évaluations] pour les projets qui sont à l'intérieur de son champ de compétences», a-t-il donné en exemple.

M. Prentice juge que le projet de loi n'apporte que «trois changements techniques pour rendre le processus environnemental plus efficace. [...] Ce sont des changements [...] qui élimineront les duplicata et assureront que nous serons harmonisés avec les provinces».

Au NPJ, le critique en matière d'énergie, Nathan Cullen, réfute toutefois ces arguments: «Ce sont des changements fondamentaux. Le gouvernement propose de démanteler les évaluations environnementales pour les projets majeurs.»

Porte-parole du Bloc québécois en environnement, Bernard Bigras, ne désapprouve pas une harmonisation des processus d'évaluation entre Québec et Ottawa, si c'est l'objectif de M. Prentice. «Mais ce ne sera pas bon partout, dit-il. C'est clair que dans l'Ouest, les processus d'évaluation sont moins contraignants qu'au Québec.» Le député craint surtout que les modifications suggérées permettent à des «ministères à vocation économique» de faire des évaluations environnementales.

Le Devoir



REUTERS

Les installations de la mine Syncrude, au nord de Fort McMurray, en Alberta

SANTÉ

«S'approcher de l'utilisateur-payeur, c'est aller vers le ticket modérateur et peut-être même une forme de privatisation», disent les médecins spécialistes

SUITE DE LA PAGE 1

le 1^{er} juillet 2010. On va se battre pour l'arrêter.»

Bernard Drainville a comparé cette taxe santé à la poll tax qu'a tentée d'imposer au début de 1990 Margaret Thatcher. Riche ou pauvre, tout adulte devait payer la même taxe locative. La controverse a fini par avoir raison de la «Dame de fer», qui avait démissionné. C'est l'ensemble des taxes et des impôts que paient les contribuables qui doit financer le système de santé, a affirmé M. Drainville.

À l'Assemblée nationale, même le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, s'est insurgé contre «l'invention de l'impôt santé», un des «éléments les plus inéquitables qui soient». Hier, Claude Castonguay, qui a présidé le groupe de travail sur le financement de la santé en 2008, s'est opposé lui aussi, sur les ondes de RDI, à cette contribution santé dont le montant est le même pour tous, quels que soient les revenus des ménages.

La franchise visant les visites médicales, que le rapport de M. Castonguay recommandait, «c'est plus tu es malade, plus tu paies», estime Bernard Drainville, qui a volé l'expression au leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis. Ce dernier l'a utilisé, hier, pour décrire le programme adéquat en matière de santé.

Il y a deux ans, Jean Charest était contre la franchise recommandée par M. Castonguay. Il n'était pas question de demander aux contribuables de payer davantage, les gains en efficacité à venir suffiraient, avançait-il.

«C'est une décision qui est prise, et on va procéder à une discussion sur les modalités», a confirmé, hier, le premier ministre après l'allocution qu'il a prononcée pour vanter le dernier budget devant la Chambre de commerce de

Québec. La question de savoir si la Loi canadienne sur la santé permet l'imposition d'une telle franchise ne se pose pas encore, et selon lui, des discussions «chez nous, entre Québécois» doivent avoir lieu avant.

Pour le député de Mercier, Amir Khadir, de Québec solidaire, la franchise, c'est un ticket modérateur qui est «un obstacle à l'accès gratuit et universel» aux soins de santé. Le député est en pourparlers avec certains groupes comme les Médecins pour le régime public et son pendant canadien, ainsi que certains syndicats, en vue d'une possible contestation devant les tribunaux, a-t-il indiqué.

Si le milieu de la santé s'est massivement rangé derrière l'idée d'un fonds dédié à la santé, il n'en a pas moins émis plusieurs doutes quant à la façon dont Québec entend le financer. «Nous sommes favorables au message lancé dans ce budget, mais nous avons des réserves sur les moyens retenus pour y donner suite», a expliqué hier le secrétaire du Collège des médecins, le D^r Yves Robert, en soulignant l'urgence de trouver de nouveaux modes de financement.

Pour l'Association des établissements de santé et de services sociaux du Québec (AQESSS), c'est une épine de moins dans le pied. «Je crois que nous sommes sur la bonne voie», a dit sa directrice générale, Lise Denis. «Le principe d'avoir un fonds consacré au développement des pratiques les plus innovantes est un excellent alignement», a renchéri la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gyslaine Desrosiers.

Comme plusieurs autres, cette dernière a toutefois insisté sur l'importance de doter ce fonds d'une bonne reddition de comptes. Un message repris par l'Association médicale du Québec, qui

craint que «que les sommes supplémentaires recueillies par le ministère ne reviennent jamais vers les soins et les patients».

Le D^r Robert va plus loin encore. Le fonds devra financer des soins médicalement requis, point. Autrement, il ratra sa cible. «L'État nous a donné un son de cloche contradictoire en décidant de financer la procréation assistée. On avait autant besoin de ça qu'un chat a besoin de deux queues. Si ça sert à ça, un fonds de santé, on a un problème.»

La contribution santé, qui passera à 200 \$ en 2012, est généralement bien accueillie, même si la majorité a déploré son caractère inéquitable. Pas la franchise santé, qui a soulevé une levée unanime de boucliers. «Le ticket orienteur est un ticket modérateur qui ne fait pas que réduire l'usage inadéquat, a fait valoir le D^r Robert. Toutes les études le prouvent, c'est l'équivalent d'une taxe à la maladie, qui freine aussi le recours adéquat aux soins et à la prévention.»

Ces changements sont loin d'être anodins, a ajouté le D^r Gaëtan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). «On embarque ici dans un nouveau concept qui s'approche de l'utilisateur-payeur et s'approche de l'utilisateur-payeur, c'est aller vers le ticket modérateur et peut-être même une forme de privatisation.»

Le coup de barre ne pourra en effet que rebondir à Ottawa, la Loi canadienne sur la santé interdisant tous «frais modérateurs». Le bureau de la ministre de la Santé, Leona Agukkaq, a choisi, hier, de ne pas sauter dans l'arène en se bornant à répondre que le fédéral s'attend à ce que les provinces et les territoires respectent la loi.

Le Devoir

ARCAND

SUITE DE LA PAGE 1

Nadeau, «Arcand est un produit social de son époque», puisque le fascisme «existe alors sous plusieurs formes dans le monde et irrigue, à divers degrés, un vaste champ politique».

Au Québec, le mouvement politique est pourtant resté marginal. Mais «on oublie trop facilement qu'il y a dans toute société les germes d'un délire», rétorque l'auteur. J'aime le propos de George Orwell, selon qui Hitler, c'est la matérialisation d'une partie de nous-mêmes. Alors j'ai toujours trouvé bizarre de voir des fascistes dans un téléroman comme Cormoran, mais pas dans les livres d'histoire. Et ce n'est pas se faire santé que d'ignorer une partie de son histoire.»

Éloquent... et dangereux

Journaliste vif et énergique, auteur, orateur éloquent et charismatique, Arcand séduit ses semblables autant qu'il inquiète ses détracteurs. Le président de la Ligue contre l'antisémitisme à Montréal dira d'ailleurs que ses grandes qualités en font «le plus dangereux antisémite canadien».

D'éditorialaux en discours, Arcand en vient à s'illustrer comme figure centrale du fascisme au Québec. Des assemblées de fascistes protégés par leurs fiers-à-bras arborant fièrement la croix gammée se multiplient à Montréal et ailleurs dans la province. Puis, sa notoriété s'étend dans le reste du Canada. Après avoir fondé à Montréal le Parti national social chrétien du Canada (PNSC) en 1933, il fédère ensuite d'autres partis du genre au Canada dès 1937.

Car si Arcand, le Canadien français, fait ses premières armes dans la petite société qui l'a vu naître, son rêve en déborde largement les frontières. L'espace vital qu'il envisage n'est toutefois pas celui d'une Allemagne nazie, dont il adule pourtant le dictateur — Hitler est pour lui un homme «brave et courageux», un «homme d'État incorruptible et propre». Le chef du PNSC se frotte plutôt aux fascistes anglais et développe une admiration sans bornes pour l'Empire britannique. Royaliste de surcroît, Arcand exulte à l'idée d'une sorte de Commonwealth fasciste sur lequel le soleil ne se coucherait jamais.

Le «führer canadien», on le devine, n'est pas un fasciste orthodoxe, et Jean-François Nadeau qualifie volontiers sa pensée de «bricolage hétéroclite». Même si, en bon fasciste raciste, l'antisémitisme est la pierre d'assise de son édifice intellectuel — tous les maux du monde trouvent chez lui leur racine chez les Juifs, au point de présenter Jean Lesage comme un conspirateur juif du nom véritable de «John Wiseman!» — et qu'il honnit la démocratie, le parlementarisme et le communisme, il trouve néanmoins le moyen d'y inclure une forte dose de catholicisme. Peu lui importe, donc, qu'Hitler réserve un triste sort aux catholiques et qu'il ne voie pas d'autorité suprême à l'extérieur de lui-même.

Accointances insoupçonnées

Le fascisme au Québec et au Canada avait son noyau de militants purs et durs — selon les recherches de l'historien, le PNSC comptait quelque 1500 membres dans la province —, mais aussi ses compagnons de route. Nadeau débuse ainsi des liens plus ou moins étroits avec l'Union nationale de Duplessis — qui lui paiera ses soins de santé... après la guerre! —, plusieurs membres du clergé, mais aussi avec Michel Chartrand, sympathisant fasciste d'avant-guerre, Jean-Paul Riopelle, simple «curieux», ou encore Jean Marchand. On retrouve même au détour d'une page un certain Pierre Elliott Trudeau, l'un des rares à avoir appuyé Arcand à sa sortie de prison en 1945. Au nom du droit et de la liberté d'expression, le jeune étudiant dénonce depuis Londres l'emprisonnement arbitraire du fasciste sous le coup de la Loi sur les mesures de guerre. Ironie de l'histoire.

Arcand a des relations à l'extérieur du pays également. Il compte parmi ses admirateurs étrangers des hommes haut placés et influents. Nadeau, également directeur des pages culturelles du Devoir, consacre un chapitre à une visite à Montréal, jusqu'ici restée mystérieuse, de l'écrivain français Louis-Ferdinand Céline, un antisémite consommé. Les deux hommes ont-ils correspondu par la suite? Mystère. Mais Céline a bel et bien assisté aux réunions fascistes, preuve photographique à l'appui.

Tout ne se termine pas avec la fin de la guerre, loin s'en faut. L'ouvrage relate la résurgence du fascisme au Canada et d'un Adrien Arcand tout sauf amendé. Minimisant au possible l'Holocauste et martelant toujours sa haine des Juifs, Arcand, deux fois candidat aux élections fédérales sous la bannière de l'Unité nationale, parvient à obtenir chaque fois une honorable deuxième place. «Après tout ce qui s'est passé! s'étonne encore Nadeau de vive voix. Ce n'est pas banal.»

Avant sa mort, en 1967, Arcand plaidait pour que le fascisme emprunte de nouvelles voies. Il devait innover. «Comme quoi, rappelle l'auteur, le fascisme est protéiforme. C'est une sorte de spectre qui sait revenir nous hanter sous différentes formes.»

Le Devoir

Rectificatif

Des erreurs se sont glissées dans l'article «Montreal reçoit de l'aide» paru hier. Les enveloppes du ministère de la Culture et du Conseil des arts et des lettres (CALQ) ont été inversées et il manquait 300 000 \$ à l'enveloppe du CALQ, laquelle totalise 3,7 millions de dollars. Nos excuses.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

à 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390